

40 ans de développement durable : les dates marquantes

1972 - 1^{ère} Conférence des Nations unies sur l'environnement humain (CNUEH)

Création du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Pour la première fois, les différents liens entre environnement mondial et impératifs de développement sont examinés.

1980 - La notion de développement durable apparaît pour la première fois dans la Stratégie mondiale de la conservation (SMC)

La SMC définit les 4 principaux facteurs de la destruction des ressources naturelles :

- pauvreté
- pression démographique
- inégalités sociales
- conditions du commerce international

1987 - Rapport « Notre avenir à tous » (rapport Brundtland)

Il donne pour la première fois une définition du terme « développement durable » et fait un lien entre les questions sociales, économiques, culturelles et environnementales :

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

1988 – Création du groupe international sur le changement climatique (GIEC)

Il est chargé du suivi du suivi scientifique des processus de réchauffement climatique.

1992 – Sommet de la Terre – Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro

173 chefs d'Etat adoptent le programme d'action « Action 21 » qui contient :

- la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement
- la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC)
- la Convention sur la biodiversité (CBD)
- la déclaration sur la gestion des forêts
- la création de la commission onusienne sur le développement durable (CNUDD)

1994 – Conférence internationale sur la population et le développement au Caire

Objectifs fixés :

- accès universel à la planification familiale d'ici à 2015
- renforcement de l'autonomie des femmes

1995 – Sommet mondial sur le développement social à Copenhague

128 chefs d'Etat et de gouvernement adoptent la déclaration sur le développement social, dont l'objectif est de faire face aux 3 fléaux qui touchent tous les pays du monde : la pauvreté, le chômage et la désintégration sociale.

1996 – Sommet des villes à Istanbul

Les Etats s'engagent sur 2 objectifs : un logement convenable pour tous et le développement de d'établissements humains viables en ce qui concerne l'environnement, les droits de l'Homme, le développement social, les femmes et la population dans le contexte spécifique de l'urbanisation.

1997 – 1^{er} Forum mondial de l'eau à Marrakech

Tous les 3 ans, ce groupement d'ONG, de gouvernements et d'organisations internationales a pour objectif de placer les enjeux de l'eau sur l'agenda politique international et de sensibiliser la société à l'importance de l'eau.

2000 – Sommet du millénaire des Nations unies à New York

8 objectifs du millénaire pour le développement sont fixés pour 2015 :

- pauvreté et faim
- éducation primaire
- égalité des sexes
- mortalité infantile
- santé des mères
- maladies
- environnement durable
- partenariat mondial

2002 – Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg

Le développement des partenaires avec la société civile (collectivités locales, administrations, citoyens, associations, entreprises, etc.) prend une dimension importante.

2005 – Entrée en vigueur du protocole de Kyoto

Signé le 11 décembre 1997, le Protocole devrait être ratifié par au moins 55 pays, représentant 55% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. En 2010, il a été ratifié par 168 Etats.

2010 – 10^{ème} Conférence des parties à la Convention sur la Diversité biologique (CDB) à Nagoya – COP10

Des résultats concrets : adoption d'un plan stratégique de préservation de la biodiversité et création d'un panel intergouvernemental scientifique et politique en matière de biodiversité et de services écosystémiques (IBPES).

2012 – Sommet Rio+20 – Conférence des Nations unies sur le développement durable (UNCSD)

2 thèmes : l'économie verte dans le cadre du développement durable et cadre institutionnel du développement durable.

2012 – Ministère des Affaires étrangères